

Agence Immobilière de La Provence

Honoraires de transaction immobilière

Bien à la vente jusqu'à 150 000 euros	7 % TTC <i>* un minimum de 5 000 euros TTC d'honoraires</i>
Bien à la vente au dessus de 150 000 euros	6 % TTC

* Les honoraires comprennent les visites, la négociation et la constitution du dossier de vente ainsi que l'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte définitif de vente. Ils sont à la charge du vendeur. (TVA au taux de 20%)

Honoraires de location immobilière

Frais de, visites, constitution de dossier et rédaction du bail	6 % TTC du loyer annuel hors charges
Frais d'état des lieux	Dont 80 euros inclus pour l'état des lieux

Honoraires de gestion locative

Frais de gestion du bien loué	7,20 % TTC du loyer mensuel charges comprises
-------------------------------	--

Agence La Provence

16 avenue d'aygu

26200 MONTELMAR

Tél : 04 75 00 60 50

E-mail : contact@immobilier-laprovence.com

